

# FORMATEUR BI APPARTENANT

Université / Clinique

## 1. DÉFINITION DU POSTE

Le formateur exerce son poste au sein d'un département universitaire en sciences infirmières (DUSI) et d'une ou plusieurs unités de soins.

Son temps de travail est réparti à 50% à l'Université et 50 % en milieu hospitalier ou en établissement de santé privé ou structure médico-sociale ou en libéral. Il travaille en collaboration avec le Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI) de rattachement.

Il exerce son activité en lien fonctionnel avec un laboratoire de recherche.

## 2. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

- ▶ Directeur du DUSI.
- ▶ Coordonnateur général des soins ou le directeur de la structure de soins.

## 3. MISSIONS

- ▶ Recherche en sciences infirmières.
- ▶ Enseignement à l'université.
- ▶ Communication et travail en réseau.
- ▶ Acculturation universitaire et acculturation aux milieux cliniques.

## 4. ACTIVITÉS

### RECHERCHE

- ▶ Participation à un ou des projets de recherche : investigation d'un ou plusieurs projets de recherche.
- ▶ Accompagnement au portage de projets de recherche (sciences infirmières, pédagogie, management) par les soignants des services.
- ▶ Participation à l'encadrement des doctorants s'ils sont PhD.
- ▶ Organisation de temps d'analyse des pratiques des soignants en utilisant l'Evidence Based Nursing (EBN), l'Evidence Based Management (EBM) ou l'Evidence Base Teaching (EBT) selon les objets de recherche.
- ▶ Communication et diffusion des résultats de recherche (orale (colloque) et/ou écrite).
- ▶ Acculturation des milieux cliniques aux données probantes en santé et sciences infirmières.
- ▶ Contribution à l'organisation de journées scientifiques.

### INGÉNIÉRIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Réalisation des enseignements en licence, master ou/et doctorat.
- ▶ Encadrement des travaux de recherche en sciences infirmières (master, doctorat).
- ▶ Participation à la démarche de certification du Haut Conseil de l'Évaluation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (HCERES).

### ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Accompagnement des professionnels des milieux cliniques en lien avec les données probantes.
- ▶ Accompagnement des professionnels des milieux cliniques dans la mise à jour des données probantes.
- ▶ Veille à l'utilisation des données probantes dans les pratiques professionnelles.

### INNOVATION

- ▶ Force de proposition sur des innovations cliniques en lien avec les données probantes.

### CLINIQUE

- ▶ Activité clinique d'infirmier en unité de soins ou en libéral ou en maison de santé pluriprofessionnelle.



# FORMATEUR BI APPARTENANT

Université / Clinique

## TRANSVERSALE

- ▶ Veille scientifique.

### 5. COMPÉTENCES

- ▶ Recherche en soins et santé (y compris en sciences infirmières, pédagogie et management).
- ▶ Clinique.
- ▶ Maîtrise de la discipline en sciences infirmières.
- ▶ Communication dans le champs de la recherche.

### 6. ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

- ▶ **Liaisons internes** : UFR de rattachement, Départements de l'UFR, Unités de recherche, Laboratoires, services administratifs de l'université, autres partenaires universitaires, équipe pédagogique, administrative direction des instituts d'affectation. En milieu clinique : coordinateur paramédical en recherche, équipe soignante, équipe administrative, étudiants.
- ▶ **Liaisons externes** : les instituts et écoles de formation en santé, les Directions «recherche innovation» des CHU, partenaires dans le domaine de la recherche des centres hospitaliers, dans le cadre des soins primaires, etc., Groupements InterRégionaux en Recherche Clinique et Innovation (GIRCI), Associations professionnelles : CEFIEC, AEEIBO, CEIIADE, CEEPAME, patients experts....

### 7. DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS

- ▶ Diplôme d'État d'infirmier.
- ▶ Master ou Doctorat quelle que soit la discipline universitaire.

### 8. STATUT ET ACCÈS

Fonction publique hospitalière ou privée avec cumul d'activités ou Fonction publique d'état avec cumul d'activités en attente de statuts bi-appartenant.

À terme : Maître de conférences bi appartenant CNU 92.